



**ENTRETENEZ
LA RICHESSE
DE NOTRE
PATRIMOINE**

DEVENEZ MÉCÈNE !

**MONUMENT
À CLAUDE GELLÉE**

PAR AUGUSTE RODIN

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET VOUS ENGAGER AUX COTÉS DE LA VILLE DE NANCY DANS CE PROJET ?

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration du monument à Claude Gellée.

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet : www.fondation-patrimoine.org/78172

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine - Monument à Claude Gellée

Le montant de mon don est de €

NOM OU SOCIÉTÉ :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

FONDATION



Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

JE BÉNÉFICIE D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- ✓ sur le revenu
- ✓ sur la fortune immobilière
- ✓ sur les sociétés

EXEMPLE DE DONS

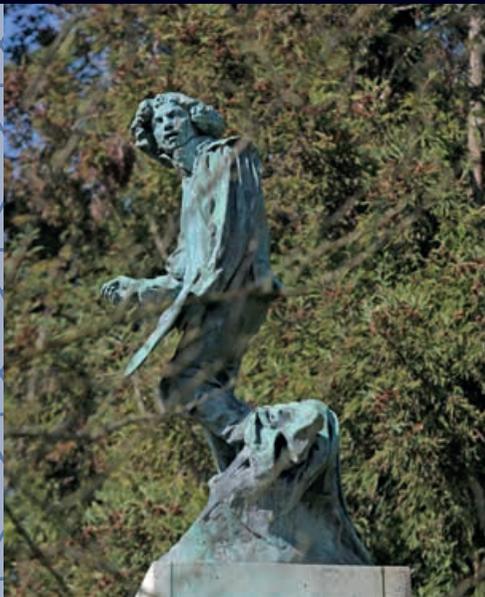
	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 868 €))		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.		

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre

UN PEU D'HISTOIRE



C'est en 1892, qu'est inaugurée, en présence du président Sadi Carnot, la statue érigée dans le parc de la Pépinière en l'honneur du peintre lorrain Claude Gellée (vers 1600 -1682) et dont le réalisateur n'est autre qu'Auguste Rodin. Malgré une forte opposition, l'originalité de sa proposition fait basculer le jury en sa faveur. Rodin représente Claude

Gellée - peintre de la lumière - en jeune homme, à l'âge qu'il avait avant de quitter Nancy pour l'Italie et la gloire, habillé pour battre la campagne à la recherche de nouveaux paysages. Il se tient debout, en appui sur une jambe, sa palette à la main, le visage tourné vers l'Est, afin de saisir les premiers rayons du soleil.

De la même façon, sur le socle de pierre, Rodin sculpte Apollon, dieu solaire, conduisant son char de feu tiré par deux chevaux fougueux. Les partis pris de l'artiste ne laisseront pas indifférent, opposant les tenants de l'académisme aux défenseurs de la modernité parmi lesquels on compte Emile Gallé ou Victor Hugo.



LE PROJET DE RESTAURATION

La mise en valeur de cet édifice consiste en la restauration intégrale des bronzes par un nettoyage, brossage et réfection de la patine. Le socle en marbre et en granit, endommagé par les intempéries, fera l'objet d'une consolidation et d'un nettoyage par hydro-gommage basse pression. Ces interventions permettront de rendre toute sa splendeur à cette statue emblématique du parc de la Pépinière.



Nancy,

CONTACTS

Ville de Nancy

GUILLAUME SADON

Chargé des grands projets bâtiments

Email : guillaume.sadon@mairie-nancy.fr

Tél : 03 83 85 32 63

Portable : 06 09 52 58 65

Fondation du patrimoine

Délégation Lorraine

62 rue de Metz - 54000 Nancy

Tél : 03 83 46 86 35

Email : lorraine@fondation-patrimoine.org